Porté par Oniris, en partenariat avec l'Université de Nantes et soutenu par **Atlanpole Biotherapies** , la Région des Pays de la Loire, Nantes Métropole et l'État, **BIOPRACTIS** est un centre de **formation** aux **techniques** de **production** de **médicaments** issus des **biotechnologies** , et ce en conditions industrielles. BIOPRACTIS inaugure ses locaux le 24 septembre prochain ; le centre sera accessible aux entreprises pour la formation continue des personnels et aux étudiants dans le cadre de la formation initiale dès la rentrée.

Pour la première fois en France, un centre de formation aux biotechnologies de la santé, met à la disposition des stagiaires et des étudiants, des équipements de bioproduction de type industriel, dans un environnement contrôlé, afin d'être dans des conditions aussi proches que possible de celles rencontrées dans les unités de production de biomédicaments.

BIOPRACTIS propose des sessions de formation continue aux entreprises souhaitant former leurs collaborateurs à la bioproduction de médicaments, et ce dans un environnement BPF (Bonnes pratiques de fabrication). Ces formations sont devenues indispensables pour maîtriser la chaine de production de ces nouveaux médicaments.

Il s'agit de formations pratiques sur 2 à 4 jours, réalisées en laboratoire de production dans des conditions identiques à celle de l'industrie (Salles blanches équipées de sas, zones à atmosphère contrôlée, équipements industriels, combinaisons spécifiques aux salles blanches pour les stagiaires et les intervenants). Lors de chaque session, des professionnels, responsables industriels de bioproduction, interviendront pour partager leurs connaissances en

conditions réelles.

Cette plateforme va aussi permettre de former des étudiants d'Oniris - l'École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation -, et de l'Université de Nantes en formation initiale. Les étudiants viendront dans le centre pour se former à la production de biomédicaments à l'échelle industrielle dans un environnement BPF. Cette formation innovante, va faciliter l'employabilité des étudiants dans les entreprises biopharmaceutiques en leur donnant une connaissance pratique, inédite à ce jour, des techniques de production industrielle dans un contexte BPF.

BIOPRACTIS bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Pays de la Loire, de Nantes Métropole et de l'État.
L'État soutient le projet au titre du Fonds de Restructuration de la Défense (FRED).
BIOPRACTIS s'inscrit dans la politique de développement économique de l'État dans une démarche d'excellence et de compétitivité, soutenant les initiatives permettant aux entreprises d'améliorer et de capitaliser sur leurs capacités d'innovations et de dynamisme.

La Région des Pays de la Loire contribue au développement technologique et à l'innovation, en s'appuyant sur un réseau d'universités et de grandes écoles qui garantissent la ressource technologique nécessaire aux besoins des entreprises. Elle a fait du développement de la recherche une priorité, notamment dans le domaine de la santé et des biotechnologies.

Nantes Métropole, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, mène une politique de soutien au développement des filières d'excellences telles que les biotechnologies. Nantes Métropole met ainsi à la disposition de BIOPRACTIS, un bâtiment avec 400 m2 de laboratoires et 200m2 de bureaux et salles de réunions sur le site de BIO OUEST (à proximité de l'hôpital Nord Laënnec).